

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n° 1447-M-SD

Dénomination et adresse :	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	

M COMPOSANTE DE L'IFER VISÉE À L'ARTICLE 1599 QUATER A BIS DU CGI				
Matériel roulant destiné à être utilisé pour le transport de voyageurs en Île-de-France (art. 1599 quater A bis du CGI) ⁶³				
Catégorie de matériels roulants	Nombre de matériels			
	Au titre de 2022		Au titre de 2023	
MÉTRO				
Motrice	M1		M2	
Remorque	M3		M4	
AUTRES MATÉRIELS				
Automotrice ou motrice	M5		M6	
Remorque	M7		M8	